

COMMUNE DE VILLARS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le Mardi 31 Mars 2015 à vingt-heures trente sous la présidence de M. SALLIER Guy.

Présents : Mmes CHAMPETIER DE RIBES Marianne, LAFFONT Magali, PEREIRA Sylvie, BOUCLIER Martine, VARIN C.

Messieurs DETTORI Gérard, MUSSO Marc, JOUVE Guy, BONNET Ludovic, JEAN Guillaume.

Absents : DUPUY V., VAUGARNY S., TOUTEE C.

Procuration : Mme TOUTEE à Mme LAFFONT Magali.

Secrétaire de séance : M. MUSSO Marc

Approbation compte rendu du Conseil municipal du 24 MARS 2015

A L'ORDRE DU JOUR

1) Vote des taux d'imposition 2015.

Monsieur le Maire rappelle les taux d'impositions de 2014 :

Taxe d'Habitation : 9,11 %

Taxe foncière sur propriétés bâties : 9,74 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties : 66 ,00 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de reconduire en 2015 les taux d'impositions de 2014. Compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles de 2015 le produit attendu est de 271 530 €

2) Vote des subventions de fonctionnement à verser aux associations en 2015.

Le Conseil municipal à l'unanimité vote les subventions suivantes aux associations :

M.J.C.	200.00 €
POMPIERS D'APT	80.00 €
SOCIETE DE CHASSE DE VILLARS	305.00 €
BIKE CLUB	200.00 €
ECHECS	350.00 €
BIBLIOTHEQUE DE VILLARS	827.00 €
FOOT VILLARS ST SATURNIN	200.00 €
COMITE DES FETES	8 270.00 €
HANDIC'APT	100.00 €
BOULES AMICALES	686.00 €
LES CAMINADES	100.00 €
ADAPEI	100.00 €
ASSOC LUTTE CONTRE LE CANCER	70.00 €
ASSOC VIS L'ART	2 150.00 €
BIBLIOTHEQUE SONORE	50.00 €
Hand ball APT	200,00 €
Subv except sortie école	600,00 €

3) Approbation budget primitif 2015

En section de Fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à 755 605,70 €.

Les recettes s'élèvent à 755 605,70 €.

compte tenu des résultats reportés de 2014 de 130 000,70 €

En section d'investissement : les dépenses nouvelles s'élèvent à 479 285,81 €

Les dépenses nouvelles comprennent : le remboursement du capital des emprunts pour 26 336 €.

Les programmes d'investissement pour 452 949,81 € correspondent aux programmes suivants :

Travaux voirie et réseaux : 40 000 €, Achat terrains (la Bruyère) : 5 000 ,00 €, Travaux groupe scolaire, -2690.82 €, rénovation éclairage public : - 504 €, travaux mairie : 400 000 €, achat matériel et mobilier pour 35 000 €, Frais d'Etudes (PLU) 2000 €, travaux chemin piétons - 25 855.37 €.

Les restes à réaliser sont de 306 414.56 €.

soit un total de **dépenses** de 785 700,37 €

Les recettes d'investissement : les recettes attendues sont de 571 412,58 €

Elles comprennent les dotations (T.L.E., F.C.T.V.A.) et excédent de fonctionnement capitalisées pour 164 808 €, le virement de la section de fonctionnement pour

22 760,13 €, les subventions pour 158 883,00 €, des emprunts de 224 961,45 €.

L'excédent d'investissement reporté de 2014 de 214 287,79 €

Soit un total de recettes de 785 700,37 €

Le budget est approuvé à l'unanimité.

4) Approbation du budget primitif 2015 Régie des transports scolaires.

En section de fonctionnement : les dépenses s'élèvent à 17 864 €, les recettes compte tenu du résultat reporté 2014 de 4 928,43 € s'élèvent à 17 864 €.

La section d'investissement ne prévoit pas de dépenses mais constate l'amortissement du car scolaire en recettes au compte 2818 pour 6054.00 € et un excédent d'investissement reporté de 2014 de 18 162 € soit une recette d'investissement de 24 216 € (correspondant aux amortissements du car scolaire).

5) Vote d'une subvention d'équilibre pour la régie des Transports Scolaires

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la section d'exploitation de la régie des transports scolaires ne peut pas être votée en équilibre, les recettes provenant de la subvention du Conseil Général et la participation des familles ne suffisent pas à couvrir les dépenses d'exploitation. Considérant qu'on ne peut pratiquer une augmentation excessive de la participation des familles, Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 5 935,57 € du budget général sur le budget de cette régie afin d'assurer l'équilibre du budget 2015.

6) Approbation révision Plan départemental des itinéraires de promenades et randonnées de Vaucluse.

Monsieur le Maire présente le Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) approuvé par le Conseil Général de Vaucluse et soumis à notre approbation pour l'inscription du réseau touristique de randonnée de la commune au P.D.I.P.R. (révision 2015) et l'adoption de nouveaux tracés communaux et réseaux touristiques de randonnée 2015 lesquels ont vocation

pour apporter une aide dans la gestion et l'amélioration des itinéraires dans le respect de l'environnement.

Le Conseil municipal par 11 voix Pour et 1 Abstention approuve le « PDIPR. révision 2015 »

7°) Décision pour adhésion au SEDEL (Service Energétique Durable en Luberon).

Une délibération de principe du Conseil municipal a été prise le 20/06/2014 pour adhérer à ce service en attendant une proposition précise du SEDEL.

Le but de ce service est d'accompagner les communes dans le suivi et la maîtrise des consommations d'énergie dans les bâtiments et équipements publics :

Une convention d'adhésion fixe la durée à trois ans et le montant de la cotisation annuelle à verser par la commune à 1.80 € par habitant, prix fixe pendant les trois années.

Le Conseil à l'unanimité décide d'adhérer au SEDEL et désigne M. MUSSO Marc élu référent.

A vingt-deux Heures la séance est levée.

Fait pour être affiché le 2 Avril 2015.

Le secrétaire de séance

Marc MUSSO